



LE MANDAT PREMIUM

“ Il n'est de richesse
que de partage ! ”

THE
DOOR
MAN 

L'IMMOBILIER 100% PARTAGÉ

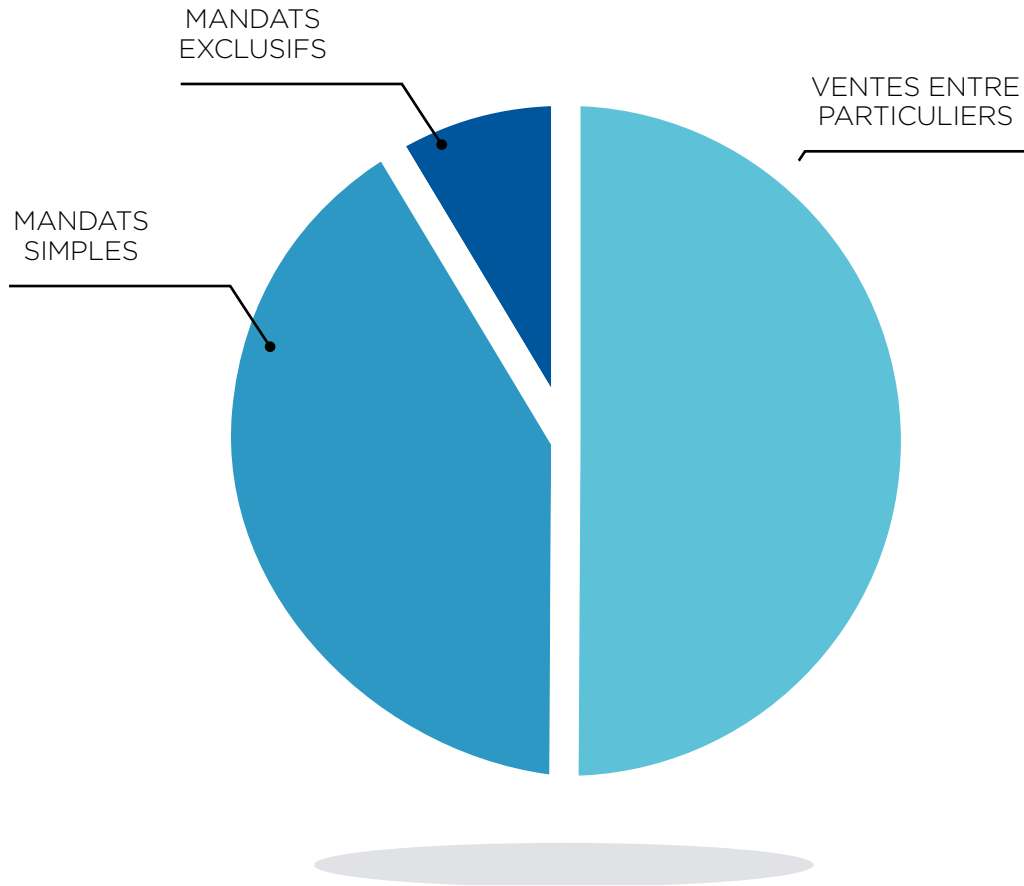


L'IMMOBILIER 100% PARTAGÉ AVEC LE MANDAT **PREMIUM**

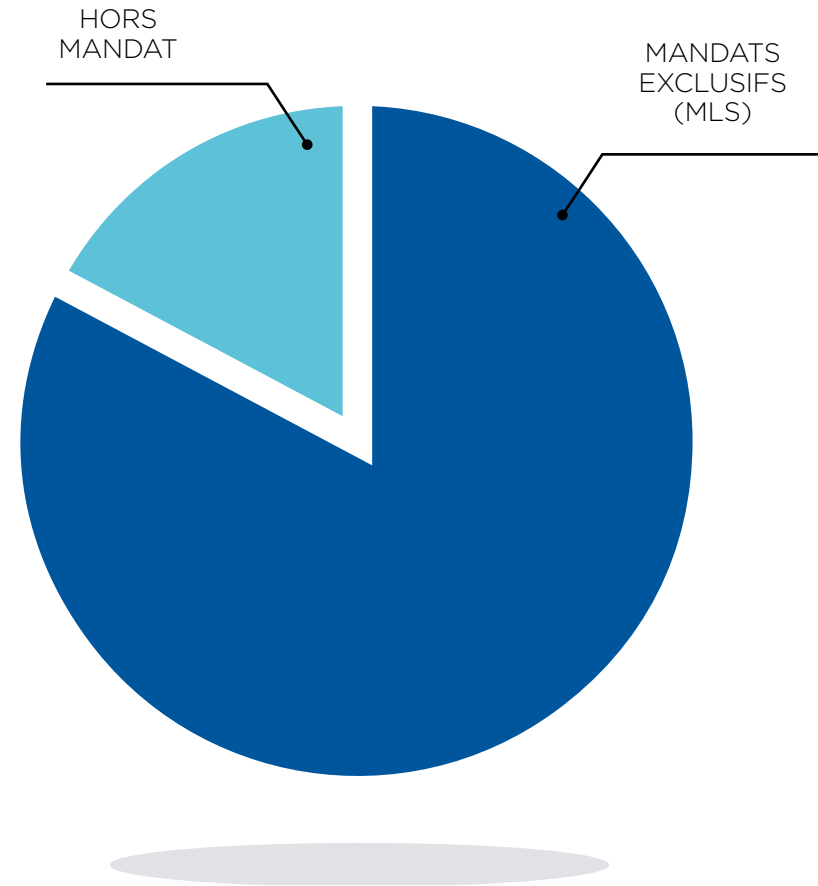
Le mandat **Premium**, ou le partage à l'américaine ! Depuis de très nombreuses années, les professionnels américains de l'immobilier contrôlent parfaitement leur marché grâce au Multi Listing Services (MLS), qui est basé sur le partage intégral de leurs mandats pour assurer des ventes plus rapides et à un meilleur prix.

Multi Listing Services (MLS)... Ce service permet aux agents immobiliers américains de détenir près de 90% de parts de marché, alors qu'en France, une transaction sur deux se fait entre particuliers, sans l'assistance d'un professionnel. De plus, 80% des mandats signés par les agences françaises sont des mandats simples, mandats qui n'existent plus aux États-Unis depuis le MLS.

RÉPARTITION DU MARCHÉ **FRANCE** AUJOURD'HUI



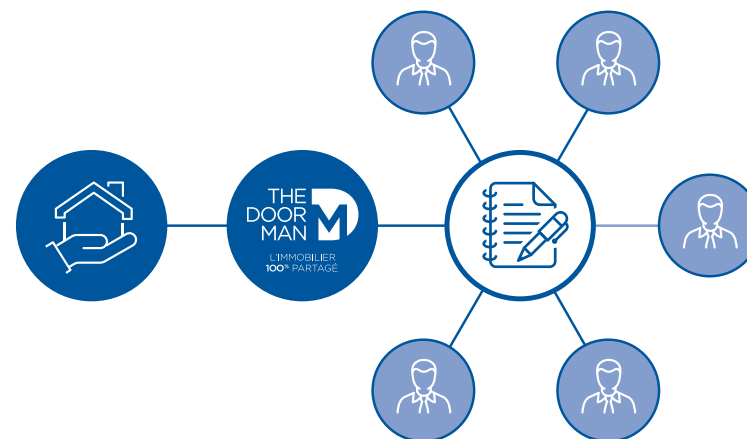
RÉPARTITION DU MARCHÉ **ÉTATS-UNIS** AUJOURD'HUI





STRATÉGIE **GAGNANTE** AVEC THE DOOR MAN

Directement inspiré du modèle MLS américain, le mandat **Premium** The Door Man permet de partager 100% des mandats avec 100% des professionnels de l'immobilier. Avec ce concept unique en France, The Door Man réalise, en un an, 70% de ses ventes grâce au mandat **Premium**.





MANDAT **PREMIUM**

TRANSPARENCE ET EFFICACITÉ

Face à une demande croissante des clients vendeurs qui souhaitent bénéficier de méthodes de vente plus efficaces, transparentes et maîtrisées, The Door Man a mis en place le partage intégral de mandat au travers de son mandat **Premium**.

Confier un mandat exclusif à un professionnel est indéniablement la solution la plus efficace. Toutefois, conserver pour soi cette exclusivité, c'est interdire à son client de bénéficier des capacités de tous les autres confrères, tous aussi qualifiés et pertinents à réaliser cette mission de vente.

Le client, lors de la signature du mandat **Premium**, choisit les partenaires avec lesquels il décide de faire partager le mandat. C'est le client, et lui seul, qui en décide lors de la signature du mandat **Premium**. L'agent The Door Man transmet ensuite les délégations de mandat à ses confrères.



LES OUTILS DIGITAUX DU MANDAT **PREMIUM**

Avec les outils digitaux mis à votre disposition vous pouvez gérer en toute tranquillité la commercialisation du mandat **Premium** partagé auprès de vos prospects. Vous pouvez organiser et planifier les visites, rédiger vos comptes-rendus et réaliser les offres d'achat de vos clients en ligne.

En fait, à chaque étape de la vie du mandat **Premium**, les outils The Door Man vous permettent d'informer et de renseigner très précisément le client vendeur. Ils vous permettent également d'être tenu au courant de l'évolution du mandat **Premium** avec tous vos autres confrères. Vous savez si le bien est toujours disponible à la vente, si une offre a été faite, s'il est vendu ou retiré de la vente.





VOS HONORAIRES AVEC LE MANDAT **PREMIUM**

Si votre intervention permet la vente du bien, les honoraires prévus au mandat sont partagés à parts égales entre vous et The Door Man.

Le partage du mandat **Premium** par l'agent The Door Man se fait dans un esprit de loyauté et de transparence. En partageant ces valeurs, vous bénéficiez de biens supplémentaires à proposer à vos acquéreurs tout en accélérant le processus de vente, vous augmentez vos revenus sans avoir à rechercher des mandats supplémentaires et vous participez à l'amélioration globale de l'image de marque de la profession immobilière.





L'IMMOBILIER **100%** PARTAGÉ

The Door Man France

3 bis, rue Barthélemy Thimonnier 78120 Rambouillet

RCS n° 828 180 430,

Titulaire de la carte n° : CPI 9201 20 17 000 108 666,

Garantie Galian d'un montant de 120 000 € et RCP n° 120 137 405

Tél. 01 30 46 69 70

www.thedoorman.immo